# COMMUNE DE MONTRIOND

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 DECEMBRE 2012 - 19H00

## **COMPTE RENDU**

**Date de convocation**: 14 DECEMBRE 2012

Présents: M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - M. BREHIER Émile - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme. DUMAS Claudine - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme LANVERS Édith - M. GAILLARD Fabrice -

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - Mme TSCHOFFEN Béatrice -

Mme. LAVERY Joséphine - M. RICCI Pierre

Procurations: néant

Président de séance : M. LAGRANGE Georges A été élu secrétaire de séance : Mme FAVRE Annie

# **2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU:**

Pas d'observations adopté

# **3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**:

#### 3.1 Travaux:

La consultation pour la tranche d'eau potable et pluviale aux "Granges" a été lancée, pour un démarrage des travaux au printemps.

#### 3.2 Tyrolienne au lac:

Après examen, plus attentif de la demande de réaliser au lac un parcours de tyrolienne entre le chemin forestier et la falaise, le Conseil Municipal, se prononce contre, au regard de la zone rouge, des dangers de chutes de pierres récurrentes dans ce secteur.

#### 4/ FINANCES:

#### 4.1 DM budget eau

Section FONCTIONNEMENT			
Débit		Crédits	
Cpt 6811/040	+ 6 000,00 €	Cpt 28156/040	6 000,00 €
Total:	6 000,00 €	Total:	6 000,00 €

#### 4.2 recrutement surveillants de baignade :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a recruter 3 surveillants de baignade pour la saison 2013.

#### 4.3 Action en faveur des enfants de l'école:

Le Conseil Municipal valide l'opération de la commission scolaire en direction des enfants fréquentant l'école communale, ou actuellement au collège et ayant fréquenté l'école communale, par une participation de la commune à hauteur de 50 % des forfaits de ski et une aide de 100 € pour les activités avec esprit montagne.

Le montant de ces aides est versé par l'APEM, qui percevra un remboursement de la Commune.

La volonté des élus est de dynamiser l'effectif de l'école et son attractivité.

#### <u> 5 SALLE POLYVALENTE - BASE DE LOISIR</u>

#### **5.1 Salle polyvalente :**

Des problèmes de réglage du chauffage persistent une réunion est prévue sur ce point.

#### **5.2 Base de loisirs :**

Le chantier avance normalement, réception des travaux ce vendredi matin.

#### 5.3 Dédommagement suite à incident chauffage :

Le Conseil Municipal, accepte le dédommagement à hauteur de 50 % de la location, pour une manifestation privée de chauffage, suite a un incident majeur.

#### **6 DOMAINE SKIABLE:**

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal, qu'il n'est pas possible de soumettre l'avenant 5 fixant la prorogation de la DSP actuelle pour une période de 10 ans, avec en contre partie, un nouveau plan d'investissement, et une augmentation des redevances perçues par la commune.

La Préfecture, s'étant prononcée contre le projet d'avenant au regard du montant des investissements nouveaux demandés, une réunion est prévue sur ce sujet début janvier, en sous préfecture.

## **7 URBANISME:**

#### 7.1 Cession gratuite jean marie Michaud:

Le conseil Municipal, accepte la cession gratuite au profit de la commune de monsieur Jean - marie Michaud, dans le cadre d'une régularisation de la voirie.

## 7.2 Division et échanges parcelles Commune et Béatrice PERNET :

Le Conseil Municipal, accepte la division et l'échange entre la Commune et Mme Béatrice PERNET.

#### **INERCOMMUNALITE:**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre position à la demande du préfet, sur le nouveau périmètre de l'intercommunalité, qui comprend outre la CCVA, Morzine, les Gets et la vallée du Brévon, soit une Communauté de Communes de 15 membres.

Le Conseil Municipal réitère sa préférence d'une communauté de communes à 11, avec Morzine et les Gets, ainsi qu'elle l'avait déjà formulée dans une précédente réunion du conseil.

Mais il prend note que la communauté de communes à 15 est imposée par le Préfet, suite à son arrêté.

Le Conseil Municipal prend note, que délibérer contre le projet imposé par le Préfet, supprimerait la possibilité pour la future Communauté de Communes, de négocier librement ses compétences et rendrait ainsi plus difficile l'intégration des nouvelles communes, au 1<sup>er</sup> Janvier 2014, soit quelques mois avant les élections de Mars 2014 et le renouvellement des membres de la CCVA.

Aussi le Conseil Municipal, prenant compte de la décision du Préfet, et souhaitant réunir toutes les conditions pour permettre un élargissement de la communauté dans de bonnes conditions, à l'unanimité, moins une abstention (M. BREHIER Émile) se prononce à contre cœur pour cette solution qui lui est imposé, afin de pouvoir négocier librement les compétences de cette future communauté de communes élargies à 15.

#### **DIVERS**

## Équipe technique:

Suite à la Mutation de M. LAVANCHY, la Commune poursuit son recrutement d'un responsable technique.

L'équipe actuelle a vu l'arrivée de 2 nouveaux agents afin de compléter l'effectif, suite à des départs.

# **Alpages du Hauts Coutis:**

Les subventions pour l'abri berger, et l'amélioration du chemin d'accès ont été acceptées.

## **Sentier Ardent - Lindarets :**

La commission sentiers présente au Conseil Municipal, un projet de création d'un chemin piétons, VTT et scooters entre le parking d'Ardent et les Lindarets.

Ce projet sera débattu lors d'une prochaine séance après affinement de la proposition.

La séance est levée à 21 h 40.